

Domaine de la formation :

Bâtiment - Travaux publics - Bois et dérivés

Objectifs de formation :

- Exercer dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation et entretien, de réhabilitation, de réparation.
- Réaliser ou réparer les toitures de tout type de bâtiment quelle que soit leur destination finale.
- Intervenir après la mise en place de la charpente ou autres structures supports continues ou discontinues.
- Mettre en œuvre des éléments de couverture de toutes natures (essentiellement ardoises, tuiles...) et des accessoires, de ventilation de collecte et évacuation des eaux pluviales réalisés en métal.
- Contribuer, dans le cadre de la transition énergétique, au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécuritaires...).

Contenu de la formation :

BLOC 1 / UP1 : Étude et préparation d'une intervention. Compléter et transmettre des documents – Décoder un dossier technique – Choisir les matériels et les outillages.

BLOC 2 / UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant. Déterminer des quantités de matériaux – Organiser son poste de travail – Sécuriser son intervention – Monter, démonter et utiliser un échafaudage – Réaliser des tracés – Poser des éléments constituant une couverture, bardage... – Relever des dimensions – Réaliser des éléments métalliques – Assembler des éléments – Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture – Contrôler le travail réalisé.

BLOC3 / UP3 : Réalisation de travaux spécifiques. Échanger, rendre compte oralement – Intervenir à proximité des réseaux – Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage – Sceller et étancher par mortier – Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité.

UG1 : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Français. Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer. Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu. Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer. Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques. Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier. **Histoire-géographie-enseignement moral et civique.** Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser. S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie. Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme. Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement. Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

UG2 : Mathématiques et physique-chimie. Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, utiliser une simulation. Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.

UG3 : Éducation physique et sportive. Les stagiaires du Greta sont dispensés de cette unité

UG4 : Prévention-santé-environnement. Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation. Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention. Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix. Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté. Agir face à une situation d'urgence

UG5 : Langue vivante étrangère : anglais. L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : comprendre la langue orale, comprendre un document écrit, s'exprimer à l'écrit, s'exprimer à l'oral en continu, interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Résultat attendu :

Diplôme complet : CAP Couvreur ou par blocs de compétences : Bloc 1/UP1 : Étude et préparation d'une intervention, Bloc 2/UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant, Bloc 3/UP3 : Réalisation de travaux spécifiques, UG1 : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique, UG2 : Mathématiques et physique-chimie, UG4 : Prévention-santé-environnement, UG5 : langue vivante étrangère : anglais. Modalités d'évaluation : Contrôle Continu de Formation. Attestations : SST : Sauveteur Secouriste du travail, PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Habilitation électrique B0, Formation à l'utilisation d'échafaudage, AIPR opérateur : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Niveau de la certification :

Niveau 3 : diplôme ou certification de niveau CAP, BEP

Code RNCP/RS :

35889

Eligible CPF :

Oui

Niveau à l'entrée en formation :

Niveau 1 : correspond à la maîtrise des savoirs de base.

Positionnement :

Oui

Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

Conditions spécifiques - Pré-requis :

Un niveau minimum équivalent à une sortie de troisième est nécessaire : maîtrise des savoirs de base, des quatre opérations, des mesures usuelles, de l'usage courant du français. Le bénéficiaire ne doit pas présenter d'inaptitude ou de contre indication physique au métier. Il doit apprécier de travailler en équipe. Équipements de protection individuels fournis. Dispense possible des matières générales, sous condition de vérification, si détenteur d'une certification de niveau égal ou supérieur. Dispense possible de la langue vivante, sous condition de vérification, si détenteur d'une certification de niveau égal ou supérieur.

Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique. La plateforme de formation en ligne E-Greta donne accès sur place ou à distance à tous les outils, exercices, tests, quizz, vidéos et favorise le suivi personnalisé du parcours de formation proposé.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Renseignements spécifiques sur l'organisme :

Datadock : le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle.

Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Un référent handicap par département vous accompagne :

Charente (16) : Claire Desquesnes : 06 73 66 47 19 ou claire.desquesnes@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime (17) : Fabrice Muller : 06 03 55 27 75 ou Fabrice.muller@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres (79) : Valérie Vyas au 06 24 32 48 83 ou valerie.vyas@ac-poitiers.fr

Vienne (86) : Anne Le Roy au 07 71 35 15 41 ou anne.le-roy@ac-poitiers.fr

Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation \(hors apprentissage\) ICI](#)

[Information sur les résultats des actions de formation en apprentissage ICI](#)